

■ **JNS Consulting, J. Sallet**, à Bussigny-près-Lausanne, conseils et distribution de divers produits (FOSC du 18.02.1997, p. 1102). Par décision du 7 mai 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 13 août 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 6596 du 09.07.2003
(01083802 / CH-550.0.042.743-3)